

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 19 AU 22 JUIN 2012
LES TROIS-ÎLETS – MARTINIQUE



Le Conseil d'administration de l'Office de développement de l'économie agricole d'outre-mer (ODEADOM) s'est tenu en Martinique du 19 au 22 juin 2012, sous la présidence de Madame Gabrielle NICOLAS.

Madame Gabrielle NICOLAS a ouvert la séance en présence de Monsieur José MAURICE, représentant le Président du Conseil Régional et de Monsieur Laurent PREVOST, Préfet de la Région.

En introduction, Monsieur Louis-Daniel BERTOME, Président de la Chambre d'agriculture et Madame Sabine HOFFERER, Directrice de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt ont présenté à l'ensemble de membres du Conseil d'administration un panorama complet de l'agriculture martiniquaise et plus particulièrement ses caractéristiques et ses défis.

Le Conseil d'administration de l'ODEADOM a principalement traité les thèmes suivants :

- présentation des travaux conduits par l'ODEADOM ;
- adoption du compte financier 2011 de l'Établissement ;
- présentation des contrôles réalisés par l'Office ou en lien avec les missions de l'Office ;
- proposition de nouveau cadre pour les programmes sectoriels ;
- état d'avancement des travaux relatifs à l'observatoire des aides publiques à l'agriculture d'outre-mer.

Travaux conduits par l'ODEADOM

Isabelle CHMITELIN, la Directrice de l'Office a informé les membres du Conseil d'administration des travaux conduits par l'Établissement depuis le précédent Conseil d'administration et principalement :

- l'état d'avancement de la mise en œuvre de la nouvelle gouvernance des crédits nationaux délégués à l'Office, gouvernance fondée sur une plus grande déconcentration des processus ;
- l'exécution du programme communautaire POSEI pour la France et l'étude sur l'évaluation de ce programme dont les conclusions seront connues avant le prochain Conseil d'administration ;
- les études et missions en cours ou achevées depuis le précédent Conseil.

Adoption du compte financier 2011 de l'Établissement

Les membres du Conseil d'administration ont adopté le compte financier 2011. Ce document retrace les opérations comptables enregistrées au cours de l'exercice 2011, à savoir les opérations nationales (fonctionnement de l'Établissement et interventions économiques) et celles financées sur fonds communautaires.

Il souligne le bon niveau d'exécution financière qu'il s'agisse de crédits nationaux ou communautaires dans un contexte de rationalisation des moyens.

Contrôles réalisés par l'ODEADOM

L'ODEADOM a rappelé aux membres du Conseil d'administration les objectifs poursuivis par les contrôles réalisés auprès des bénéficiaires des aides communautaires agricoles. Ainsi, les contrôles visent à s'assurer du bien fondé et de la conformité des demandes déposées auprès des services instructeurs, ainsi que du respect des engagements du demandeur. Le but étant de réduire le nombre d'erreurs affectant les paiements aux bénéficiaires finaux. Le nombre de contrôles ? ainsi que leur nature sont fixés par la réglementation communautaire qui s'impose à tous les organismes payeurs d'aides communautaires ? dont l'ODEADOM.

Après une présentation concise des différents corps de contrôle existants, l'Office a exposé le fonctionnement des contrôles relevant de son domaine de compétence, ainsi que les résultats et les suites données aux contrôles réalisés pour les aides du programme POSEI France.

Nouveau cadre pour les programmes sectoriels

Dans la perspective de la future évolution des programmes sectoriels de l'ODEADOM, la Directrice a présenté aux membres du Conseil d'administration la synthèse des réflexions et propositions de chaque département d'outre-mer et de Saint-Pierre-et-Miquelon sur le cadre proposé par l'Office. Il en ressort les orientations communes suivantes :

- 2014-2020 comme période à retenir pour les prochains programmes ;
- un programme sectoriel par grande filière, avec toutefois une certaine subsidiarité locale ;

- un accord sur les définitions des axes stratégiques proposés par l'ODEADOM ;
- le maintien de la dénomination « programme sectoriel ».

En complément, la Directrice a précisé que le cadre des futurs programmes sectoriels fera l'objet d'un examen préalable en comité sectoriel de concertation en vue d'une adaptation à chaque filière. Les travaux d'élaboration des nouveaux programmes devraient être finalisés fin 2013.

Observatoire des aides publiques à l'agriculture d'outre-mer

Le Décret n° 2009-340 du 27 mars 2009 relatif notamment à l'ODEADOM confie à celui-ci la mission « *de rassembler les informations relatives à l'ensemble des mesures agricoles prises en faveur des départements d'outre-mer et d'en effectuer régulièrement le bilan* ».

Dans ce cadre, l'ODEADOM a été missionné par ses ministères de tutelle (ministères de l'outre-mer et de l'agriculture) pour mettre en place un observatoire des aides publiques à l'agriculture d'outre-mer.

L'observatoire portera sur les cinq départements d'outre-mer et Saint-Pierre-et-Miquelon. Il proposera un panorama des aides et soutiens publics versés par territoire, par année civile et par programme, au bénéfice des exploitations agricoles (hors pêche, aquaculture marine et sylviculture) et des industries de première transformation de produits agricoles. Il sera construit à partir des données des différentes structures impliquées dans les soutiens publics à l'agriculture ultramarine.



Le Conseil d'administration décentralisé est aussi l'occasion de renforcer les liens indispensables entre l'ODEADOM et les professionnels, et d'échanger le savoir-faire et les expériences.

Des visites sur le terrain martiniquais durant un jour et demi ont permis à l'ensemble des membres du Conseil d'administration de découvrir les deux grandes cultures traditionnelles d'exportation que sont la banane et la canne à sucre et l'avancement des nombreux projets de diversification, mis en œuvre dans le cadre des programmes sectoriels, tant dans les filières animales, notamment aquacoles, que végétales.



Le prochain Conseil d'administration se tiendra à Montreuil-sous-Bois du 19 au 22 novembre 2012.

Contacts presse :

Stéphane JORET : 01 41 63 19 78 - 06 79 95 29 66 - stephane.joret@odeadom.fr

Martine DUMORTIER : 01 41 63 19 79 - martine.dumortier@odeadom.fr